

REGLEMENT DE L'ECOLE SAINT-SYMPHORIEN

PRIMAIRE

Année scolaire 2018/2019

L'école est un endroit pour apprendre, découvrir, et se faire des amis. Les élèves, les enseignants, le personnel de service et tous les adultes intervenant dans l'école apprennent à vivre ensemble et à se respecter. A l'école, nous avons des droits et des devoirs qui vont nous permettre de vivre en harmonie. Ce règlement nous concerne donc tous.

A°) J'ai le droit à l'éducation, j'ai aussi des devoirs...

1. J'arrive à l'heure et je suis présent chaque jour d'école.
2. En cas d'absence, ma famille prévient le matin même **ET** j'apporte **obligatoirement** à mon retour, un billet d'absence (même en maternelle)
3. Si je dois quitter l'école sur le temps des activités scolaires (R.V. orthophoniste, rééducation...), ma famille ou un adulte responsable ayant délégation écrite doit venir me chercher et me raccompagner dans la classe.

B°) J'ai le droit de m'exprimer et d'être respecté, j'ai aussi des devoirs...

1. Je suis poli (au portail, à la cantine, à la garderie, en classe, dans le car...). Je dis bonjour, s'il vous plaît, merci, au revoir à toutes les personnes que je rencontre.
2. Je fais attention à mon langage avec les adultes et les autres enfants (aucune insulte, aucun mot grossier).
3. Je dois respecter les autres. Je contrôle mes gestes, mes mots.
4. Je ne crache pas sur la cour ou sur quelqu'un.
5. Je dois respecter les différences.
6. Je viens à l'école avec une tenue vestimentaire adaptée aux activités scolaires et à la vie collective.

C°) J'ai le droit d'avoir du matériel et des installations pour travailler et pour jouer, j'ai aussi des devoirs...

1. Je respecte toutes les installations et les locaux de l'école.
2. Je prends soin du matériel mis à ma disposition pendant les activités.
3. Je prends soin de mes affaires et de celles des autres sur la cour : les vêtements, le cartable...
4. Si j'enlève mon vêtement sur les temps de récréation et de cantine, je le dépose dans le bac de ma classe s'il est sorti.
5. Après chaque récréation et/ou en sortant de classe le midi et en fin de journée, je pense à reprendre mes vêtements dans le bac de la classe (blouson, gilet, écharpe, gants ...).

D°) J'ai le droit à la santé et à la protection, j'ai aussi des devoirs...

1. Je n'apporte à l'école ni substance, ni objet dangereux, ni médicament.
2. Je laisse les confiseries à la maison : bonbons, sucettes, chewing-gum...
3. Je laisse l'argent et les objets de valeur à la maison.

1. Sur la cour de l'école primaire

La cour est un lieu pour se détendre, s'amuser, se faire des amis, retrouver les élèves des autres classes. C'est un lieu où l'on doit se sentir bien, en sécurité. Pour réussir à vivre ensemble sur la cour, nous devons nous respecter : chaque enfant a sa place dans l'école.

E°) J'ai le droit de jouer, j'ai aussi des devoirs...

1. Je ne joue pas sur les murs, dans les escaliers, avec le grillage, les branches des arbres...
2. Je jette les papiers dans les poubelles de la cour.
3. Je peux apporter des petits jeux qui permettent de jouer avec les autres sans danger : corde à sauter, élastique, billes (**au maximum 20 billes dans un sac fermé**), un seul jeu de cartes.
4. Je peux apporter des jeux d'échange (Pokémon, ...) **uniquement le jeudi** et pendant la récréation du matin et de l'après-midi. **Ils sont interdits sur le temps de cantine.**
5. Je suis responsable des jeux que j'apporte à l'école.
6. Je n'apporte pas de ballon et de balle.
7. Quand je joue à la balle, je tire modérément et je reste dans les tracés des limites du terrain.
8. Je ne sors pas de la cour sans l'autorisation ou la présence d'un adulte de surveillance.
9. **Je ne joue pas dans les toilettes.**
10. Je ne monte pas sur les tables.
11. Je ne cours pas sous le préau les jours de pluie.
12. Je ne joue plus ni aux balles ni sur le toboggan en cas de pluie ou de mauvais temps (si la cour est mouillée).
13. Je monte et je glisse correctement sur le toboggan.
14. Je ne dois pas rester dans la classe et dans les couloirs pendant les récréations.
15. Je ne dépasse pas les lignes rouges (ce sont des zones interdites aux élèves sans la présence d'un adulte).
16. J'utilise le tableau sous le préau de façon correcte.
17. **JE VAIS AUX TOILETTES PENDANT LA RECREATION !!!**

➤ A la fin de chaque récréation

18. Quand la cloche sonne, je marche pour me mettre en rang.
19. Je suis calme dans le rang puis je rentre en silence dans la classe quand l'enseignant m'y autorise.

2. Sur le temps de cantine

REGLES DE VIE DU RESTAURANT SCOLAIRE

(Primaire)

Le temps passé au restaurant scolaire doit être un moment agréable pour l'ensemble des enfants et du personnel d'accompagnement.

Nos objectifs sont :

- De permettre aux enfants de déjeuner dans de bonnes conditions, dans un cadre agréable.
- Apprendre à se nourrir, en expliquant la nécessité de goûter à tous les plats.
- Favoriser l'autonomie : se servir au self, (à partir du CE1).
- Apprendre à vivre en société : respecter les autres, ne pas gaspiller.

ATTITUDES DE VIE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Départ pour la cantine

- Je me mets en rang dans le calme dans la zone de rang. (bâtiment salle polyvalente)
- Les petits jeux doivent tenir dans la poche.
- Je marche tranquillement jusqu'au car.
- Je m'assois calmement dans le car.
- Je respecte les fauteuils, les rideaux du car.
- Je parle en chuchotant dans le car avec mon voisin de fauteuil.

Avant le repas

- Je descends du car sans m'énerver.
- Je me remets en rang deux par deux.
- Je me déplace en marchant calmement.
- Je me présente devant la porte du self.

Pendant le repas

- Je dis bonjour au personnel de restauration.
- Je remercie le personnel de cantine.
- Je fais mes choix devant la ligne de self, dans le calme.
- Je prépare un plateau repas équilibré. (à partir du CE1).
- Je goûte à tout.
- Je mange les aliments déposés dans l'assiette.
- Je prends deux tartines de pain maximum par repas.
- Je mange proprement : utiliser ses couverts, se tenir droit....
- J'accepte de me placer avec d'autres camarades.
- Je discute calmement pendant le repas.
- Je participe à la desserte de la table.
- J'appelle un adulte, en levant la main.
- Je demande l'autorisation pour me déplacer dans le self ou pour aller aux toilettes.

Les enfants doivent respecter l'ensemble des règles de vie et obéir au personnel chargé de l'encadrement.

Pour tout enfant manquant de respect envers un adulte ou un camarade, une fiche de suivi est tenue par le personnel d'accompagnement au restaurant scolaire et le chef d'établissement avec une information à la famille.

Au bout de la troisième croix, une réflexion avec la famille sera engagée pour un réaménagement du temps du midi.

3. EN CAS DE MANQUEMENT AU REGLEMENT :

- En cas de manquements répétés ou de faits graves, une réflexion sera engagée avec l'élève concerné, un courrier sera envoyé aux familles, des rencontres seront provoquées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'élève.

- Toute participation à une sortie scolaire pourra être remise en cause en cas de remarques répétées ou de manquement au règlement de l'école. La famille au préalable sera avisée par courrier.

- En cas de manque de confiance et de bienveillance entre la famille et l'école, une rupture du contrat de scolarisation pourra être envisagée.

Le chef d'établissement et l'ensemble de la communauté éducative.

Mr / Mme..... responsable de l'enfant....., élève en classe de....., a / ont pris connaissance du règlement en vigueur à l'école primaire Saint-Symphorien pour l'année scolaire 2018/ 2019.

Fait à COUËRON leseptembre 2018

Signature(s) du/des parent(s)

Signature de l'élève.